



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020

Le **mercredi 29 janvier 2020 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 23 janvier 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Daniel ROUSSEL, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Réjan SAUPIN à François LANGLOIS, Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Jean Marie ALINE à Patrick GIRAUD

formant la majorité des membres en exercice.

Madame BIDEAUX est nommée secrétaire de séance.

APPEL A PROJET CAF76 DANS LE CADRE DU RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE (REAAP) : DEMANDE DE SUBVENTION 2020 - CM/20/008

Dans le cadre des actions du Centre Social la Zertelle, les ateliers parents-enfants (animations et sorties en direction des parents et des enfants) sont subventionnés depuis 2015 par le REAAP 76 (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

Depuis 2015, cet appel à projet annuel a pour objectif de valoriser la relation parents-enfants et de soutenir la parentalité.

Les objectifs du secteur famille du centre social au travers de ce projet sont de :

- Soutenir et valoriser la fonction parentale,
- Soutenir l'implication collective des parents,
- Favoriser la relation parents-enfants,
- Développer des actions partagées parents-enfants,
- Soutenir la création d'un espace d'accueil parents-enfants

Les ateliers parents-enfants permettent d'organiser au sein de la structure sociale un temps de partage autour d'activités comme la cuisine ou le jeu, mais également des temps de découverte familiale à l'extérieur avec des promenades et des activités qui favorisent la collaboration, le partage et l'échange. Depuis 2019, un espace accueil parents-enfants propose un lieu d'activité ergonomique adapté aux besoins des 0-3 ans et 4-6 ans.

L'appel à projet permet de financer aussi bien les temps de l'ensemble de ces activités que leur conception et leur préparation. Cela permettra à la Ville de percevoir, si le projet est retenu, une subvention qui contribuera au fonctionnement et au développement de ces actions.

Le montant de la subvention est attribué par la CAF76 lors du comité technique départemental parentalité en fonction d'un référentiel CAF interne à celui-ci et des objectifs majeurs fixés pour cet appel à projet :

- Accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant en améliorant les dispositifs existants et en concourant à leur bonne articulation
- Soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants, notamment les adolescents
- Accompagner et prévenir les ruptures familiales
- Agir en faveur des familles monoparentales et des familles vulnérables en situation de pauvreté.
- Accompagner les parents autour des usages des nouvelles technologies en associant les parents, les enfants, et les jeunes.

La CAF a pour ambition de valoriser le rôle des parents et de contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec/ou par leurs enfants.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider la demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet REAAP 76 dont le cahier des charges est rendu public depuis début janvier 2019 pour un retour au 28 février 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
VU le référentiel national de financement par les CAF des actions du volet 1 du fonds national de soutien à la parentalité
VU l'instruction budgétaire et comptable M14,
VU le rapport de Monsieur le Maire,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention auprès de la CAF 76 dans le cadre des actions parentalité du Centre Social la Zertelle.

DECIDE d'inscrire au budget les crédits nécessaires à l'ensemble de l'opération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à l'opération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 21 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire
le 29 janvier 2020

Patrick CALLAIS,
MAIRE

